

**Collège du Sacré-Cœur
65, rue L. Delhove
1083 Bruxelles (Ganshoren)**

**Fiche pédagogique (5^e latin)
(A. Meurant)**

Compétences évaluées

1. Rédiger, en français correct, une traduction d'un extrait d'auteur latin en mobilisant ses connaissances de la langue et en utilisant à bon escient toute autre information disponible.
2. Présenter, par écrit ou oralement, une approche originale de textes latins travaillés en classe ou inconnus, en appuyant chaque articulation de sa démarche tant sur des éléments textuels précis que sur toute autre information disponible.
3. Communiquer par écrit ou oralement une synthèse personnelle qui confronte un aspect spécifique et significatif de la civilisation latine à des documents caractéristiques d'une époque et d'une culture.

Au plan pratique, l'élève en fin d'apprentissage sera appelé à maîtriser les aptitudes suivantes :

a. dans l'ordre cognitif :

- repérer, identifier, classer, induire, déduire
- mémoriser (bases de vocabulaire et de morphologie)
- percevoir, comprendre et appliquer des modes opératoires (une méthode d'analyse de mots et de propositions)
- formuler et vérifier des hypothèses
- comprendre le message

- traduire le message pour signifier et exprimer sa compréhension.

b. dans l'ordre méthodologique :

- améliorer la maîtrise de la langue française
- utiliser avec pertinence les outils de travail (selon les conditions et les consignes données)
- identifier et utiliser à bon escient le langage spécifique de la discipline.

c. dans l'ordre relationnel :

- faire preuve d'autonomie et développer la confiance en soi
- respecter et comprendre la pensée d'autrui
- prendre conscience du contexte culturel où s'exprime un texte.

Langue (Compétence 1)

Poursuivre l'acquisition et le renforcement des assises linguistiques indispensables à la compréhension de messages plus complexes que ceux présentés au deuxième degré.

Les textes (Compétence 2)

Larges extraits de *l'Énéide* de Virgile (jusqu'en janvier), des *Catilinaires* et du *Pro Milone* de Cicéron (jusqu'à Pâques), des œuvres d'Horace (jusqu'en juin). On rappellera à bon escient que l'évaluation ne portera pas sur la connaissance de ces matières mais sur les compétences qu'elles permettent de mettre en œuvre.

Travail de synthèse (Compétence 3)

Consignes pour le travail de fin d'année (5^e)

L'élève a le choix (à partir de janvier) entre présenter (en juin à l'examen oral) un grand ou un petit travail. Pour présenter le premier, il devra faire montre d'une maîtrise suffisante des deux premières compétences au cours du second semestre). On peut toujours abandonner un grand travail pour se rabattre sur un petit travail. Mais il sera impossible de présenter un grand travail sans l'avoir choisi au mois de janvier.

Grand travail : il s'agira d'un travail *personnel* développé sur une trentaine de pages dactylographiées (format A4, police : 12pt, double interligne – haut = 2,2 cm ; bas = 3 cm ; gauche = 4 cm ; droit = 3,5 cm ; en-tête = 3cm ; pied de page = 1,86 cm). Celui-ci consistera à étudier un aspect de la civilisation romaine sur base de la lecture de textes anciens et d'études modernes.

L'ensemble comprendra une introduction, une conclusion, une table des matières et une bibliographie.

Le travail sera remis pour le début de la session de juin. Des pré-corrrections sont acceptées jusqu'au 15 mai.

Petit travail : il s'agira d'un travail *personnel* développé sur une dizaine de pages dactylographiées (format A4, police : 12pt, double interligne – haut = 2,2 cm ; bas = 3 cm ; gauche = 4 cm ; droit = 3,5 cm ; en-tête = 3cm ; pied de page = 1,86 cm). Celui-ci consistera à étudier un aspect de la civilisation romaine sur base de la lecture de textes anciens et d'études modernes.

L'ensemble comprendra une introduction, une conclusion, une table des matières et une bibliographie.

Le travail sera remis pour le début de la session de juin. Des pré-corrrections sont acceptées jusqu'au 15 mai.

Critères de correction

a. Respect des consignes indiquées

1. Le TFA met en parallèle une palette de textes anciens éclairés par des commentaires modernes.
2. L'introduction indique l'objet du travail, ses grandes orientations, ainsi que les objectifs visés.
3. L'introduction indique la méthode de travail adoptée.
4. L'introduction stipule les enjeux de la recherche.
5. Le développement communique le résultat que dégage la lecture des documents consultés.
6. Le développement suit jusqu'au bout un modèle d'analyse adéquat.
7. La conclusion rappelle la méthode de travail utilisée.
8. La conclusion synthétise les acquis de la recherche.
9. La conclusion n'introduit pas d'élément dont ne parlerait pas le développement du travail.

b. Pertinence de la démonstration

1. Les textes et leurs commentaires ont été judicieusement choisis.
2. Le titre du travail est précis et attrayant.
3. La construction du plan est cohérente et logique.
4. Le développement repose sur une argumentation fondée.
5. La lecture proposée du matériel sélectionné évitera d'être superficielle ou de dire n'importe quoi.
6. On se méfiera du « hors-sujet ».
7. Prendre garde de ne pas recopier tels quels des passages trouvés dans ses lectures, mais de construire une formulation personnelle des éléments traités. On citera les ouvrages utilisés ou dont des extraits (pas trop longs et au maximum 3 pour le petit travail, 8 pour le grand) seraient exploités.

c. Exactitude des informations

1. La documentation rassemblée est suffisante et de qualité.
2. Si le travail repose sur l'examen de photographies (d'œuvres d'art par exemple), celles-ci ne rentrent pas dans le décompte total des pages que doit comprendre le travail.
3. Les termes techniques utilisés sont clairement définis et employés à bon escient.
4. Les informations, dates et autres données mobilisées sont correctes.
5. Les traductions françaises des textes latins sont exactes. Quand un extrait d'auteur ancien est cité en français, le segment latin qui a été traduit apparaîtra en note infrapaginale.

d. Correction de la communication

1. Le travail sera rédigé en français courant, sans faute d'orthographe.
2. L'enchaînement des différentes parties du travail et des sous-parties que celles-ci pourraient générer apparaîtra clairement.
3. La présentation générale (police, mise en page, reliure, illustrations, ...) sera soignée.
4. La rédaction comprendra paragraphes et alinéas.
5. Le travail sera paginé et comprendra un en-tête.
6. Les citations seront clairement identifiées (entre guillemets) et leur provenance indiquée (*cf. supra*).
7. Le plan adopté sera facilement repérable.
8. Le travail comprendra une table des matières et une bibliographie.

Evaluation

Examen écrit à Noël et oral en juin. On rappellera utilement que l'évaluation formative (avec droit à l'erreur couvre. Dans cet esprit, seule l'évaluation de juin sera certificative. Il ne sera donc pas fait de moyenne entre toutes les cotes enregistrées au cours de l'année. Cette évaluation portera sur les minima à atteindre pour gagner les seuils de réussite. Pour la 1^{ère} compétence, elle prendra la forme d'un portfolio renfermant l'ensemble des versions réalisées pendant l'année sans qu'il soit, une fois encore, question d'additionner les cotes des différentes prestations enregistrées.

